

Légende

Zones

- UA : Centre ancien
- UAp : Château et dépendances
- UB : Tissu mixte à dominante habitat
- UBe : Secteur d'équipements et services publics
- UBn : Secteur d'espace vert et naturel
- UY : Secteurs d'activités
- 1AU : Secteurs de développement à court terme avec projet d'ensemble
- 2AU : Secteurs de développement à long terme
- N : Zones naturelles
- NL : Secteurs d'équipements et d'aménagements de loisirs
- A : Zones agricoles
- Aj : Secteurs jardins familiaux

-  Espaces Boisés Classés à protéger au titre du L.130-1 du Code de l'Urbanisme
-  Emplacements réservés au titre de L.151-41 du Code de l'Urbanisme
-  Espaces Verts Protégés plantés ou à planter au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
-  Cheminement doux identifiés au titre du L.151-38 du Code de l'Urbanisme
-  Exploitation agricole

Numéro	Destination	Surface	Bénéficiaire
1	Agrandissement de la STEP	768	Commune
2	Cheminement doux	156	Commune

Rappel :
Les dispositions réglementaires du PIV découlent de l'application :
-des planches du zonage 4.1, 4.2 et 4.3,
-de la planche des risques et contraintes 4.4,
-du règlement (pièce écrite)"

Commune de Torpes
Code INSEE : 25564



**Plan de zonage
Approbation
1 / 2000 ème**

Approbation du PLU : 30 janvier 2020
 Mise à jour n°1 : 15 janvier 2024
 Mise à jour n°2 : 26 septembre 2024
 Mise à jour n°3 : 09 juin 2026

